temps, à l'empire de la routine, à des préjugés, ou incapables d'un nouvel apprentissage avec des instrumens d'une forme parfaitement constante et donnant toujours les résultats identiques.

Enfin, les instrumens en fer bien établis, étant d'une *inflexibilité presque absolue*, il en résulte beaucoup de régularité dans leur marche; avec eux la perfection du travail devient moins dépendante de la volonté de celui qui les fait agir, et enfin il est plus aisé, par suite de la constante uniformité de la résistance qu'ils éprouvent, de mesurer la force nécessaire pour vaincre celle-ci et d'employer plus utilement la force motrice.

On a *reproché aux instrumens en fer* de ne pouvoir être réparés par tous les ouvriers, d'être plus pesans et d'un prix plus élevé; mais il est constant que les altérations et les ruptures y sont beaucoup moins fréquentes que dans les instrumens en bois, et qu'au moyen des pièces de rechange les réparations sont aussi rapides que faciles; que s'ils sont quelquefois plus pesants, la régularité et la perfection de leurs formes font qu'ils n'offrent pas plus de résistance au tirage; enfin, que lors de l'acquisition, s'ils sont d'un prix plus élevé, leur durée et la perfection de leur travail paient bien au-delà, et souvent dès la 1re année, l'excédant de dépense qu'ils occasionnent. Au reste, il est présumable que l'abaissement progressif du prix du fer, et l'établissement sur plusieurs points du royaume de fabriques d'instrumens d'agriculture auxquelles un bon système d'étalonnage permettra de réduire les prix, ne laisseront plus, même au petit ménager, de prétexte pour donner la préférence aux instrumens grossiers du charron de son village.

§ III. — Considérations sur le choix des instrumens et des machines.

Quelque éclairé qu'on soit dans la pratique de l'art, quelque versé qu'on puisse être dans la théorie et les sciences accessoires à l'agriculture, il n'en faut pas moins apporter *la plus grande prudence* dans le choix des instrumens dont on veut garnir un domaine. Par exemple, on a fait observer avec justesse qu'il ne serait pas toujours judicieux de repousser sans examen les instrumens employés dans un pays où l'on organise un fonds, sous le prétexte qu'ils sont construits dans leur ensemble sur des principes vicieux. Ces instrumens peuvent en effet présenter des formes ou des modifications qu'une longue pratique aura fait juger nécessaires, qui ont pour elles la sanction de l'expérience et qui sont utiles dans la circonstance locale où on en fait usage; ce qu'il importe alors, c'est de corriger les vices de construction tout en conservant le principe, et d'obtenir ainsi une amélioration sans s'écarter des habitudes du pays et de la routine des agens.

Quand les instrumens sont imparfaits et ne présentent aucune modification utile, le mieux est assurément de les remplacer complétement par des instrumens perfectionnés; mais il est souvent très difficile d'introduire de nouveaux instrumens dans un canton; l'ignorance, les préjugés, la routine, l'obstination des valets de ferme ou des gens du pays offrent parfois des obstacles presque insurmontables et dont M. de Dombasle, dans son excellent mémoire intitulé *Du succès ou des revers dans les entreprises d'améliorations agricoles*(1), nous a présenté un tableau exact.

« L'adoption des instrumens perfectionnés d'agriculture semble, dit-il, au 1er aperçu, du nombre de ces améliorations qui sont à la portée de tout le monde, dans lesquelles on peut réussir partout dès le début d'une entreprise agricole. Cependant il est bien certain que c'est par des tentatives prématurées de ce genre que beaucoup de personnes en ont compromis le succès dans leurs exploitations, et quelquefois aussi dans le voisinage. Le concours de la volonté des employés inférieurs ou des valets de ferme est indispensable pour qu'un nouvel instrument, quelque utile qu'on le suppose, puisse s'introduire avec succès dans une exploitation rurale, plus que tout autre genre d'amélioration. Pour obtenir ce résultat, il faut que le maître inspire de la confiance à ses valets, je veux dire de la confiance comme cultivateur et surtout comme possédant les connaissances du métier, car c'est là tout ce qui constitue toute l'agriculture aux yeux des hommes de cette classe. Communément le propriétaire qui entreprend d'exploiter son domaine en changeant les méthodes du pays ne place guère de confiance dans les idées des valets; mais ceux-ci dans ce cas en placent encore bien moins dans les connaissances de pratique du maître, et il résulte de cette défiance réciproque la situation la moins favorable pour l'introduction de nouveaux instrumens. La confiance ne peut se commander et il n'est qu'un moyen de l'obtenir, c'est de la mériter. Aussitôt que le propriétaire aura réellement acquis de l'expérience, qu'il possédera une connaissance approfondie de ses terres; lorsqu'il connaîtra bien la marche et l'emploi des instrumens que l'on y applique tous les jours; lorsqu'il sera en état d'apprécier par ses propres observations leurs qualités et leurs défauts, les avantages ou les vices des cultures qu'ils exécutent, alors ses valets commenceront à juger qu'il est cultivateur, et il trouvera dans les essais qu'il pourra tenter pour introduire de nouveaux instrumens, non-seulement des bases plus sûres pour asseoir lui-même un jugement sur les effets qu'il en obtiendra et pour s'affranchir à cet égard de la dépendance de ses gens, mais aussi bien moins de résistance de leur part. S'il a réussi dans ses 1res tentatives, ou du moins si ses valets l'ont vu juger avec discernement et en praticien les instrumens qu'il a essayés, on peut être assuré qu'il lui sera facile d'obtenir une coopération franche et bienveillante dans les tentatives du même genre qu'il fera ensuite. Je ne crains pas d'affirmer que dans le nombre des mécomptes que beaucoup de propriétaires ont éprouvés dans des essais d'introduction d'instrumens perfectionnés d'agriculture, la cause principale se trouve dans le défaut de confiance des valets occasionné par l'absence des con-

(1) *Annales de Roville*, tome VIII, p. 175.